

Un engagement citoyen

Le volontariat est un engagement citoyen. Il est le socle de l'organisation des secours en France. Il permet d'assurer des interventions rapides et efficaces, partout et pour tous. Le sapeur-pompier volontaire participe, aux côtés des sapeurs-pompiers professionnels, à l'ensemble des missions des services d'incendie et de secours.

80 % des sapeurs-pompiers sont des volontaires

Ils sont près de 200 000 à avoir fait le choix, en parallèle de leur activité professionnelle, de consacrer une partie de leur temps au service de leur communauté. En fonction de ses disponibilités, le sapeur-pompier volontaire effectue en moyenne 6 interventions par mois.

Les missions

Les sapeurs-pompiers s'engagent à porter secours et à protéger, chaque jour, leurs concitoyens.

La principale mission des sapeurs-pompiers est le secours d'urgence aux personnes, qui représente 75 % de leurs interventions. Ils assurent également les secours routiers (6 %), luttent contre les incendies (7 %), interviennent lors des catastrophes naturelles ou encore au secours des animaux (12 %).

Volontariat et activité professionnelle

Tout au long de son activité de volontaire, le sapeur-pompier acquiert des compétences qui font de lui un véritable atout au sein de son entreprise. Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) peut conclure, avec les employeurs, une convention. Cette dernière précise les modalités de la disponibilité du sapeur-pompier volontaire, lui permettant de concilier son engagement avec son activité professionnelle.

S'engager

Pour rejoindre les sapeurs-pompiers volontaires, adressez-vous au centre de secours le plus proche de chez vous.

Pour en savoir plus
<http://www.interieur.gouv.fr>
<http://www.sapeurs-pompiers-volontaires-moi-aussi.fr>

Avec le soutien de Renault



© MI-SG/DICOM - Photo Pierre Chabaud

sapeur-pompier + volontaire = moi aussi



SAPEURS - POMPIERS
DE FRANCE

Découvrez leurs témoignages sur <http://www.sapeurs-pompiers-volontaires-moi-aussi.fr>

« C'était un rêve d'enfant, je voyais les camions passer tous les jours et, à 16 ans, j'ai décidé de m'engager en tant que sapeur-pompier volontaire. »

Karim
employé communal

« Être sapeur-pompier volontaire, c'est avant tout m'engager dans une activité citoyenne, une activité qui me permet de m'investir au service des autres. »

Sandrine
cadre de santé

« Pour moi, l'activité de sapeur-pompier volontaire est presque devenue indispensable. Dès que le bip sonne, on se sent obligé d'y aller, c'est un besoin d'aider. »

Arnaud
artisan plombier

« Il faut avoir l'envie d'apprendre, l'envie de donner aux autres et l'envie de connaître. »

Stéphane
agriculteur céréaliériste

« On développe beaucoup de qualités en tant que sapeur-pompier volontaire. C'est enrichissant humainement, on apprend à chaque intervention. »

Laëtitia
esthéticienne

« Je suis responsable des règles de sécurité de mon service dans mon entreprise. En tant que sapeur-pompier volontaire, cela me permet de faire passer les messages plus facilement. »

Laurent
spécialiste process

